

## Fermeture exceptionnelle de la préfecture



Fermeture exceptionnelle de la préfecture

### **FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES SERVICES DE LA PREFECTURE LE 31 MARS MATIN**

Des travaux d'entretien seront réalisés dans l'enceinte de la préfecture du Gers, le mercredi 31 mars 2021 de 8 h à 12 h.

En conséquence, les services de la préfecture ne pourront répondre et recevoir du public pendant ces travaux. Ils seront exceptionnellement fermés de 8h30 à 12 h, réouverture à 13h30.

Vous pouvez consulter toutes les informations relatives à vos démarches administratives sur le site Internet de l'Etat dans le Gers : <http://www.gers.gouv.fr>